



PRÉFET DE LA SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, le 24 janvier

Manifestation des agriculteurs : les usagers sont invités à différer tout déplacement en Savoie les jeudi 25 et vendredi 26 janvier

En raison du mouvement social, de fortes perturbations de la circulation sont attendues à partir de demain matin et jusqu'au vendredi 26 janvier dans la soirée. La circulation sera coupée dans les deux sens sur l'A43, au niveau du péage de Chignin, sur les axes Albertville-Grenoble-Chambéry, ce jeudi 25 janvier à partir de 10h00. Les réseaux secondaires devraient être saturés dans ce secteur.

Les restrictions de circulation liées à l'événement des 25 et 26 janvier à la barrière de péage de Chignin impactant les autoroutes A43 et A41 Sud sont les suivantes :

- Sens Chambéry - Grenoble, A43 sortie n°20 obligatoire (Saint-Baldoph, Challes-les-Eaux),
- Sens Grenoble - Chambéry, A41 Sud sortie n°22 obligatoire (Pontcharra) et entrée en direction de Chambéry interdite,
- Sens Albertville - Chambéry, A43 sortie n°22 obligatoire (Montmélian) et entrée en direction de Chambéry interdite.

Dans ce contexte, la préfecture de la Savoie recommande aux usagers de :

- différer tout déplacement non indispensable et de privilégier le télétravail,
- adapter leur vitesse et de respecter les itinéraires alternatifs indiqués,
- rester informés de l'évolution de la situation en écoutant les radios France Bleu Pays de Savoie, Autoroute INFO 107.7 et en suivant @prefet73 sur X (Twitter).

Des communications régulières sont programmées entre le Préfet, les forces de sécurité et les gestionnaires des réseaux routiers afin de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des agriculteurs et des usagers de la route.

François Ravier, préfet de la Savoie, appelle à renoncer à tout déplacement non indispensable pour la journée de demain, à la vigilance et à la prudence des automobilistes.

Préfecture de la Savoie

Service interministériel de la communication

Mél : pref-presse@savoie.gouv.fr